



Liberté . Égalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'OISE

DÉCLAREZ VOS PUIITS ET FORAGES

Vous avez ou allez construire un puits
ou un forage pour votre usage personnel.

Venez le déclarer dans votre mairie.

Le formulaire est téléchargeable sur le site :
www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr
ou disponible en mairie.

